

Le Conseil synodal a décidé de doter l'EERV d'une cellule de crise, mobilisable rapidement en cas de situation ne pouvant plus être gérée dans le cadre des structures et des processus ordinaires.

La cellule de crise de l'EERV est placée directement sous la responsabilité du Conseil synodal. Elle est formée à la collaboration avec les feux bleus (police, ambulance, pompiers) et les autres partenaires. Son rôle est de collecter l'information, d'analyser la situation, de prendre les mesures nécessaires et d'organiser la communication. Ce travail est en lien étroit avec les personnes concernées ou un·e responsable désigné·e sur le terrain et avec l'ensemble des parties prenantes.

La cellule de crise de l'EERV peut être alertée 24h sur 24 en appelant le

numéro général - 021 331 21 54

Une adresse électronique est également active – **celluledecrise@eerv.ch**

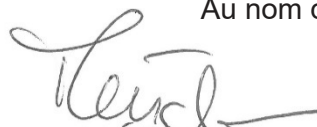
La cellule de crise doit être alertée si l'un des quatre critères ci-dessous est constaté :

- recours urgent aux feux bleus (police, ambulance, pompiers, etc.),
- événement potentiellement traumatisant pour les participants ou leur entourage,
- nécessité de gérer la crise simultanément sur plusieurs sites (sur le lieu de l'accident / au camp / à l'hôpital / au domicile / ...),
- responsable de l'activité dans l'impossibilité d'assumer son rôle.


Dans une crise, les mesures urgentes sont essentielles pour minimiser les dommages collatéraux et prendre soin des victimes et des témoins. C'est pourquoi, en cas d'incertitude, il faut contacter le numéro général de la cellule de crise rapidement. La personne de permanence est à même d'évaluer quelles suites donner à l'appel et d'activer la cellule de crise si besoin.

Tous les collaborateurs·trices de l'EERV, en particulier ceux et celles qui organisent des week-ends et des camps, sont invité·e·s à enregistrer ces coordonnées.

Au nom du Conseil synodal



Marie-Claude Ischer
présidente



Vincent Guyaz
vice-président

¹ Est entendu comme crise ou incident critique tout événement hors norme, survenant de manière brutale et soudaine et impliquant une atteinte ou une menace d'atteinte à l'intégrité physique ou psychique d'un certain nombre d'individus. L'événement est également caractérisé par les sentiments d'impuissance et d'effroi auxquels sont confrontés les victimes directes et les témoins. Elle se caractérise également par une menace des buts de l'institution ou mise à l'épreuve de sa crédibilité.